

# la val d'Ille U classic 35

Souvenir Julien Ditlecadet  
Épreuve UCI EUROPE TOUR CLASSE 1-2

12<sup>e</sup> édition

22 avril 2012

La Mézière

DOSSIER CYCLISTE





Chaque année, un événement marquant :  
**plus de 17 000 personnes  
au rendez-vous en 2011.**



## Sommaire

- 5 VAL D'ILLE U CASSIC 35,  
souvenir Julien Ditlecadet
- 6 Rétrospective en images  
de l'édition 2011
- 11 Informations générales
- 14 Itinéraire grand circuit
- 14 Itinéraire petit circuit
- 16 Règlement de la Val d'Ille U Classic 35
- 18 Plan de situation  
du site lieu-dit Beauséjour
- 19 Hébergements



# Une fête du sport de haut niveau

## Val d'Illé U Classic' 35

Souvenir Julien Ditlecadet

Dimanche 22 avril 2012

Lieu-dit "Beauséjour" - LA MEZIERE (35)

Accès 4 voies Rennes - Saint Malo, sortie LA MEZIERE

Epreuve UCI

Le **dimanche**, c'est la Val d'Illé U Classic 35, épreuve cycliste de haut niveau, qui est le point d'orgue de la journée.

Inscrite au calendrier international, la Val d'Illé U Classic 35 est chaque année une épreuve très attendue et très suivie. Courue en hommage à Julien Ditlecadet.

Pendant tout le week-end, le sport est au cœur de l'événement !



La Val d'Ille U Classic 35 Souvenir Julien Ditlecadet, édition 2011 :  
**le rendez-vous des plus grands !**





La Val d'Ille U Classic 35  
Souvenir Julien Ditlecadet :  
**le rendez-vous des plus grands !**

Inscrite au calendrier international et donc ouverte aux équipes professionnelles depuis 2010, la Val d'Ille U Classic 35 réunit toujours un plateau de très haut-niveau.

Les vainqueurs de l'édition 2011 ont été :

1<sup>er</sup> - Guillaume LOUYEST SOJASUN  
ESPOIR

2<sup>nd</sup> - Thomas BOUTEILLE CC ETUPES  
DOUBS PAYS MONTBELIARD

3<sup>rd</sup> – David CHOPIN HENNEBONT  
CYCLISME

4<sup>th</sup> – Angelo TULIK VENDEE U - PAYS  
DE LA LOIRE



Édition 2010





## La Val d'Ille U Classic 35 Souvenir Julien Ditlecadet...

Né le 29 juillet 1979, Julien DITLECADET était originaire de L'Hermitage (35).

"Il était :  
-Vice-président délégué du Comité Régional de Cyclisme de Franche-Comté : [www.franche-comte-cyclisme.fr](http://www.franche-comte-cyclisme.fr),  
- Secrétaire du Vélo Club Ornans : [www.vcornans.com](http://www.vcornans.com)  
- Membre bénévole et ancien secrétaire de l'association la Petite Reine du Val d'Ille.  
- Ancien Secrétaire du Comité Départemental de Cyclisme d'Ille-et-Vilaine (créateur de son site Internet : [pagesperso-orange.fr/comite35cyclisme/](http://pagesperso-orange.fr/comite35cyclisme/))



Julien DITLECADET est décédé le mercredi 10 juin 2009, à 22h45, dans un accident de voiture sur la route qui le menait aux Rayons du Val d'Ille 35 entre les communes de Saint-Calais et Bouloire (72).  
Julien DITLECADET a donné sa vie au vélo.

Nous n'oublierons pas Julien.  
Nous penserons encore à lui pendant cette douzième édition."

Nicolas Lebreton  
Président de la Petite Reine du Val d'Ille

# Informations générales

## FRAIS DE DEPLACEMENT ET HEBERGEMENT

A négocier auprès du responsable technique de l'épreuve :  
**M. LE BOURHIS Georges**  
36 rue de Châtillon 35000 RENNES  
Tél : 02 99 50 89 10  
Port : 06 86 79 60 20  
Fax : 02 99 26 99 92  
[le\\_bourhis.georges@aliceadsl.fr](mailto:le_bourhis.georges@aliceadsl.fr)

Les frais de déplacement seront réglés lors de la réunion technique (après vérification des coureurs partants).

## ENGAGEMENTS DES COUREURS

A envoyer  
à **M. LE BOURHIS Georges**  
36 rue de Châtillon - 35000 RENNES  
Tél. : 02 99 50 89 10  
Port. 06 86 79 60 20  
Fax : 02 99 26 99 92  
[le\\_bourhis.georges@aliceadsl.fr](mailto:le_bourhis.georges@aliceadsl.fr)  
Engagements à envoyer  
avant le 15 Mars 2012

## PARKING COUREURS OBLIGATOIRE

Ce parking sera exclusivement réservé aux véhicules des coureurs.

## REUNION DES ORGANISATEURS, COMMISSAIRES ET DIRECTEURS TECHNIQUES

Village coureurs à 11h00.

## REMISE DES DOSSARDS

Village coureurs, à partir de 9h00.  
Le directeur sportif de chaque équipe devra se présenter muni des licences des coureurs afin de récupérer les dossards et les plaques de cadres.

## LES MEMBRES DU COLLÈGE DES COMMISSAIRES

- Président du jury : SUDUPE José
- Commissaire 1 : TARENNE Jacky
- Commissaire 2 : RIVALLIN René
- Commissaire à moto 1 : TREMAUDAN Dominique
- Commissaire à moto 2 : GUILLO Joël
- Juge à l'arrivée : Mickael ROZIERE

## PRESENTATION OBLIGATOIRE DES EQUIPES ET SIGNATURE DE LA FEUILLE D'EMARGEMENT

La présentation des équipes au village partenaires est suivie de la signature de la feuille d'emargement par les coureurs de 11h30 à 12h30.

## APPEL DES COUREURS

Réalisé à 13h, sur la ligne de départ et d'arrivée - face au podium.

## DEPART FICTIF ET REEL ARRETE

Départ réel : ligne de départ en face du podium à 13h15.



# Informations générales / suite

## Infos pratiques

- Numéro de tél.  
du Président Comité Organisateur  
Nicolas LEBRETON : 06 19 32 56 36
- Numéro de tél.  
du responsable permanence accueil  
Maryvonne LE BOURHIS : 06 71 84 77 70
- Numéro de tél.  
du Responsable Sécurité Course  
Georges LE BOURHIS : 06 86 79 60 20
- Numéro de tél.  
du Responsable Technique Course  
Georges LE BOURHIS : 06 86 79 60 20
- Numéro de tél. de la trésorière  
Christelle LEBRETON : 06 22 32 78 22

## Numéros d'urgence

- SAMU : Le 15
- POMPIERS : Le 18
- POLICE : Le 17
- MAISON MEDICALE DE LA MEZIERE :  
02 99 69 38 69
- AMBULANCES CHEVALIER (présentes sur la  
course) : 06 08 12 82 48
- CHU HOPITAL PONTCHAILLOU : 2 rue Henri  
Le Guilloux - 35000 RENNES : 02 99 28 43 21

## Véhicules officiels

"VEHICULES CONCESSION RENAULT"

## DIRECTION

- > Président du Comité Organisateur :  
Nicolas LEBRETON
- > Vice-Président : Georges LE BOURHIS
- > Trésorière : Christelle LEBRETON
- > Secrétaire : Patrick GUERIN
- > Responsable Technique Course :  
Georges LE BOURHIS

## ORGANISATION

- > Contrôle technique : ASPTT RENNES
- > Animateurs officiels F.F.C :  
Fabien ROSSOLINI / Hervé MANGEAS
- > Responsables Véhicules : Michel DANION /  
Bastien HECAMPS
- > Responsable primes : Christelle LEBRETON
- > Radio et assistance : VITTA
- > Responsable Sécurité Grand circuit :  
Gilbert DESIAGE / 06 03 64 21 16
- > Responsable circuit final :  
Michel LEBRETON / 06 89 96 14 71
- > Responsable Motos Sécurité : Dominique  
DESPRES
- > Responsable Permanence et accueil :  
Maryvonne LE BOURHIS
- > Ambulances : Ambulances CHEVALIER
- > Médecin urgentiste : LOISANCE Isabelle



**DISTANCE**

8 tours de 19,9 km  
+ 5 tours de 6,3 km soit 190,5 km

**FLECHAGE**

Assuré par pancartes "SUPER U"

**ASSISTANCE MEDICALE**

Assurée par les ambulances CHEVALIER ainsi qu'un Médecin urgentiste

**CONTROLE MEDICAL**

Salle Polyvalente - Place de l'église à LA MEZIERE

**SALLE DE PRESSE**

Magasin Meubles Monnier

**REMISE DES PRIMES**

Village coureurs

**APERITIF D'HONNEUR**

Village partenaires, à partir de 18h30

**ANIMATEURS OFFICIELS F.F.C**

Fabien ROSSOLINI  
Hervé MANGEAS

**HORAIRES****9h00**

Ouverture du village partenaires et village coureurs (coureurs et personnes accréditées) - permanence assurée

**9h00**

Remise des dossards aux directeurs sportifs

**11h00**

Réunion des organisateurs, jury des commissaires, directeurs techniques au village coureurs

**11h30**

Présentation des coureurs au village partenaires avec signature de la feuille d'émargement.

**13h00**

Appel des coureurs de la "Val d'Ille U Classic' 35" sur la ligne de départ face podium

**13h15**

Départ réel pour les coureurs de la "Val d'Ille U Classic' 35"

**13h45**

1<sup>er</sup> passage sur la ligne d'arrivée pour les coureurs de la "Val d'Ille U Classic' 35"

**17h15**

Arrivée des coureurs de la "Val d'Ille U Classic' 35"

**17h30**

Cérémonie protocolaire de la "Val d'Ille U Classic' 35" au podium village partenaire

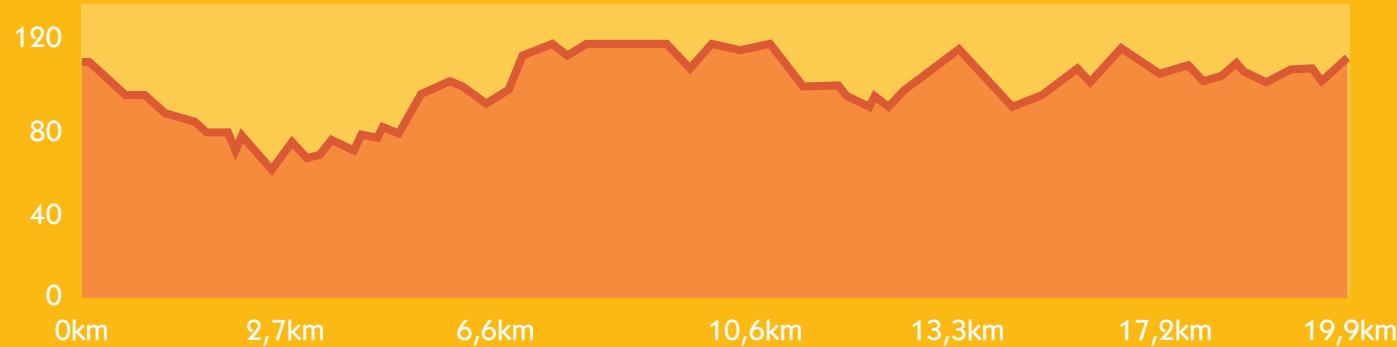
**18h30**

Apéritif d'honneur



# Grand circuit

8 tours de 19,9km



	Kilométrage		Horaire de passage prévisible	
Lieux de passage	Partiel	Total	42km/h	45km/h
Départ	0	0	13h15	13h15
Le Bas MontSiffrot	0,3	0,3	13h15	13h15
Rd point MontSiffrot	0,2	0,5	13h16	13h16
Rue de la flume / La Richardière	0,5	1	13h17	13h17
Rd Point Rte de Gévezé/Vignoc	1,9	2,9	13h20	13h20
<b>MG</b> Le Clos Bautrais	2,7	5,6	13h23	13h23
Rd Point Vignoc-Langoët / D25/D287	0,3	5,9	13h23	13h23
D25 Le Clos Chenais	0,3	6,2	13h23	13h23
Le Meslier	1,1	7,3	13h24	13h24
La Croix Chemin	0,4	7,7	13h25	13h25
Les Cerisiers et Pas de l'âne	1,2	8,9	13h27	13h27
La Butte La Mézière / D637	0,9	9,8	13h28	13h28
Le Bas Méez / D637	2,6	12,4	13h32	13h31
<b>PC</b> La Villouyère / D637	1,3	13,7	13h35	13h34
D637 / Le Chemin	1,3	15	13h35	13h36
D425 / LD Le Beau Chêne	1,7	16,7	13h39	13h38
<b>PC</b> Début Ravitaillement	1,3	18	13h42	13h39
Fin Ravitaillement	0,3	18,3	13h42	13h39
D425 / D28 Face à Tuloup	0,4	18,7	13h42	13h40
Carrefour Beauséjour	0,8	19,5	13h43	13h41
La Mézière - 1er passage ligne d'arrivée	0,4	19,9	13h45	13h42
2 <sup>e</sup> passage ligne d'arrivée	19,9	39,8	14h13	14h09
3 <sup>e</sup> passage ligne d'arrivée	19,9	59,7	14h42	14h36
4 <sup>e</sup> passage ligne d'arrivée	19,9	79,6	15h10	15h02
5 <sup>e</sup> passage ligne d'arrivée	19,9	99,5	15h39	15h28
6 <sup>e</sup> passage ligne d'arrivée	19,9	119,4	16h07	15h54
7 <sup>e</sup> passage ligne d'arrivée	19,9	139,3	16h35	16h21
8 <sup>e</sup> passage ligne d'arrivée Entrée petit circuit	19,9	159,2	17h05	16h47



# Petit circuit

5 tours de 6,3km



Lieux de passage	Kilométrage	Horaire de passage prévisible		
	Partiel	Total	42km/h	45km/h
La Mézière / 8e passage ligne d'arrivée / Entrée petit circuit		159,2	17h05	16h47
D637 / Le Chemin	1,4	160,6	17h07	16h49
D425 / LD Le Beau Chêne	1,7	162,3	17h10	16h51
Début ravitaillement	1	163,3	17h12	16h52
Fin ravitaillement	0,3	163,6	17h12	16h53
D425 / D28	0,4	164	17h13	16h54
Carrefour Beauséjour	1	165	17h14	16h55
La Mézière - 9e passage ligne d'arrivée	0,3	165,3	17h15	16h55
10e passage ligne d'arrivée	6,3	171,6	17h24	17h03
11e passage ligne d'arrivée	6,3	177,9	17h33	17h08
12e passage ligne d'arrivée	6,3	184,2	17h42	17h10
Arrivée	6,3	190,5	17h47	17h16

MEILLEUR GRIMEUR	2 <sup>e</sup> tour Grand circuit	4 <sup>e</sup> tour Grand circuit	6 <sup>e</sup> tour Grand circuit	8 <sup>e</sup> tour Grand circuit
------------------	--------------------------------------	--------------------------------------	--------------------------------------	--------------------------------------

POINTS CHAUDS	1 <sup>e</sup> tour Grand circuit	3 <sup>e</sup> tour Grand circuit	5 <sup>e</sup> tour Grand circuit	7 <sup>e</sup> tour Grand circuit
---------------	--------------------------------------	--------------------------------------	--------------------------------------	--------------------------------------



# Réglement

## Article 1 : Organisation.

La VAL D'ILLE U Classic 35 est contrôlée par l'A.S.P.T.T RENNES et organisée par la PETITE RENNE du VAL D'ILLE sous les règlements de l'UNION CYCLISTE INTERNATIONALE.  
Elle se dispute le dimanche 22 avril 2012.

## Article 2 : TYPE D'EPREUVE

L'épreuve est réservée aux athlètes des catégories hommes Elite Professionnelle, Amateurs 1ère catégorie.

Elle est inscrite au calendrier U.C.I. EUROPE TOUR.  
L'épreuve est classée en classe 1 – 2 conformément au règlement U.C.I., elle attribue les points suivants : 40, 30, 16, 12, 10, 8, 6, 3 points soit 8 coureurs classés pour le classement U.C.I. CONTINENTAL HOMME "ELITE".

## Article 3 : PARTICIPATION

Conformément à l'article 2.1.005 du règlement U.C.I., l'épreuve est ouverte aux équipes suivantes

- Équipes continentales professionnelles U.C.I. du pays,
- Équipes continentales U.C.I.,
- Équipes nationales
- Équipes régionales et de club
- Équipes mixtes

Conformément à l'article 2-2-003 du règlement U.C.I., le nombre de coureurs par équipe est de minimum 5 et de maximum 8 coureurs.

## Article 4 : L'ITINERAIRE

L'épreuve se déroule avec départ et arrivée à LA MEZIERE.

8 tours de 19,9 km + 5 tours de 6,3 km

Total : 190,5 km.

## Article 5 : PERMANENCE

La permanence de départ sera ouverte le dimanche 22 avril 2012 de 9h00 à 12h00.

La permanence est située au village sur le site de départ au lieu-dit BEAUSEJOUR à LA MEZIERE.

## Article 6 : REUNION DIRECTEURS SPORTIFS ET CONFIRMATION DES PARTANTS

Le dimanche 22 avril, la confirmation des partants et le retrait des dossards et plaques de cadre aura lieu de 9h00 à 11h30 à la permanence au village départ. La réunion des Directeurs Sportifs organisée suivant l'article 1-2-087 du règlement U.C.I. en présence des membres du collège des commissaires et de son

président est fixée dimanche 22 avril à 11h00 au village départ.

## Article 7 : OPERATION DE DEPART

De 11h30 à 12h30 : Présentation des coureurs au podium de départ. Signature par les coureurs de la feuille de présence sur le podium village DEPART.

13H00 : Appel des coureurs.

13H15 : Départ (km 0) face au podium sur la ligne départ / arrivée.

## Article 8 : RADIO TOUR

Les informations courses seront émises sur la fréquence 157,550 Mhz.

## Article 9 : ASSISTANCE NEUTRE

Le service d'assistance technique neutre est assuré par la société "VITTA", au moyen de 2 véhicules + le véhicule VÉLOLIB.

## Article 10 : SERVICE MEDICAL

Conformément aux articles 1-2-066, 1-2-067, 1-2-068 du règlement U.C.I. , l'épreuve dispose d'un service médical assurant gratuitement les soins en cours et le cas échéant le transfert vers un établissement hospitalier.

Selon les dispositions prévues aux articles 1-1-006 et 1-1-022 des règlements U.C.I., tous les coureurs engagés, tous les coureurs de l'épreuve, tous les suiveurs et le personnel technique des groupes sportifs devront être assurés contre les accidents pouvant intervenir au cours de l'épreuve et leurs conséquences en matière de responsabilité civile, de frais médicaux d'hospitalisation et de rapatriement vers leur domicile.

## Article 11 : RAVITAILLEMENT

La zone de ravitaillement est prévue au km 100.

Ce ravitaillement est annoncé par 2 panneaux qui matérialiseront le début et la fin de la zone de ravitaillement.

## Article 12 : DELAI D'ARRIVEE

Tout coureur arrivant dans un délai dépassant 5% du temps du vainqueur n'est plus retenu au classement, le délai peut être augmenté en cas de circonstances exceptionnelles par le collège des Commissaires en Consultation avec l'organisateur.

## Article 13 : CLASSEMENTS

Les classements suivants sont établis :

- Un classement individuel au temps
- Un classement des sprints "meilleur grimpeur"
- Un classement Points chauds.

## Article 14 : CLASSEMENT "MEILLEUR GRIMPEUR"

4 "meilleur grimpeur" seront disputés :

- 1 – 2<sup>e</sup> tour
- 2 – 4<sup>e</sup> tour
- 3 – 6<sup>e</sup> tour
- 4 – 8<sup>e</sup> tour

Ces 4 "meilleur grimpeur" seront matérialisés par des panneaux de chaque côté de la route, aux 1000 mètres, aux 500 mètres, aux 100 mètres et par une banderole sur la ligne.

Chaque "meilleur grimpeur" attribuera 4, 2 et 1 point aux trois premiers coureurs. A l'arrivée, le coureur totalisant le plus grand nombre de points remportera ce classement. En cas de ex-aequo, il sera tenu compte du plus grand nombre de place de 1<sup>er</sup>, de 2<sup>e</sup>, de 3<sup>e</sup>, etc...

Le cas échéant de la meilleure place obtenue à l'occasion du dernier "meilleur grimpeur". Pour participer au classement général, tout concurrent devra obligatoirement terminer l'épreuve.

## Article 15 : CLASSEMENT "POINTS CHAUDS"

Ces 4 "Points chauds" seront disputés :

- 1 – 1<sup>er</sup> tour
- 2 – 3<sup>e</sup> tour
- 3 – 5<sup>e</sup> tour
- 4 – 7<sup>e</sup> tour

Ces 4 "Points chauds" seront matérialisés par des panneaux de chaque côté de la route, aux 1000 mètres, aux 500 mètres, aux 100 mètres et par un panneau "Points chauds".

Chaque "Points chauds" attribuera 4, 2, 1 point aux trois premiers coureurs. A l'arrivée, le coureur totalisant le plus grand nombre de points remportera ce classement. En cas de ex-aequo, il sera tenu compte du plus grand nombre de place de 1<sup>er</sup>, de 2<sup>e</sup>, de 3<sup>e</sup>, etc...

Le cas échéant de la meilleure place obtenue à l'occasion du dernier "Points chauds". Pour participer au classement général, tout concurrent devra obligatoirement terminer l'épreuve.

## Article 16 : LES PRIX

Les prix suivants seront attribués :

- La dotation de l'épreuve conformément au barème de l'U.C.I. s'élève à 6 010 € répartis entre les 20 premiers coureurs du classement officiel et détaillé.
- Le classement des sprints "meilleur grimpeur" est doté de 500 €.
- Les "Points Chauds" sont dotés de 500 €.
- Le total des prix distribués à l'occasion de l'épreuve est de 7 010 €.

## Article 17 : ANTIDOPAGE

Le règlement antidopage de l'U.C.I. s'applique intégralement à l'épreuve. En outre, la législation antidopage française s'applique également à l'épreuve.

Le contrôle médical a lieu à la salle polyvalente de LA MEZIERE, place de l'église.

## Article 18 : PROTOCOLE

Conformément à l'article 1-2-112 du règlement U.C.I., les coureurs suivants doivent se présenter au protocole en tenue de compétition.

- Les trois premiers de l'épreuve
- Le lauréat du classement des sprints "meilleur grimpeur"
- Le lauréat du classement "Points chauds".

## Article 19 : PENALITES

Le fait d'être engagé implique que chaque coureur a pris connaissance de ce règlement particulier et qu'il en accepte tous les articles. Les points non évoqués dans le présent règlement seront traités conformément aux règlements généraux de l'Union Cycliste Internationale et de la F.C.C.

Le contrôle sportif de la course est placé sous l'autorité du Président du Jury des Commissaires désignés en application des règlements de l'U.C.I.

Les infractions au présent règlement sont sanctionnées par des peines prévues au barème des pénalités de l'U.C.I.



# Dotations

(Suivant barème officiel U.C.I.) Classe 1,2

**6 010 euros** (20 prix)

1 <sup>er</sup>	2425 €
2 <sup>e</sup>	1210 €
3 <sup>e</sup>	607 €
4 <sup>e</sup>	305 €
5 <sup>e</sup>	240 €
6 <sup>e</sup>	180 €
7 <sup>e</sup>	180 €
8 <sup>e</sup>	118 €
9 <sup>e</sup>	118 €
10 <sup>e</sup>	57 €
11 <sup>e</sup>	57 €
12 <sup>e</sup>	57 €
13 <sup>e</sup>	57 €
14 <sup>e</sup>	57 €
15 <sup>e</sup>	57 €
16 <sup>e</sup>	57 €
17 <sup>e</sup>	57 €
18 <sup>e</sup>	57 €
19 <sup>e</sup>	57 €
20 <sup>e</sup>	57 €

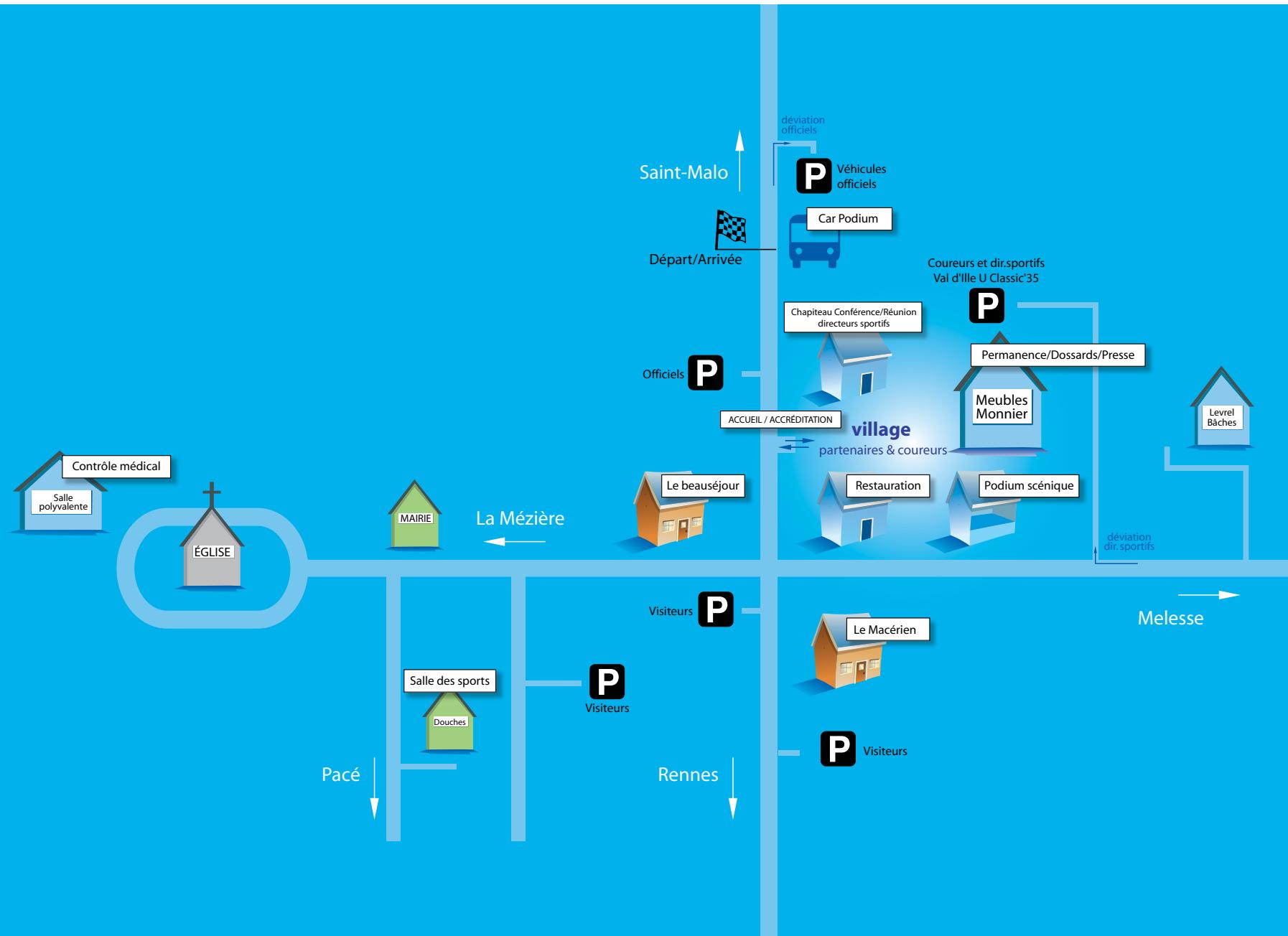
Classement “meilleur grimpeur” :

1 <sup>er</sup> :	250 €
2 <sup>e</sup> :	150 €
3 <sup>e</sup> :	100 €

Classement “points chauds” :

1 <sup>er</sup> :	250 €
2 <sup>e</sup> :	150 €
3 <sup>e</sup> :	100 €

# Plan de situation du site



# Hébergements



## DÉNOMINATION

## ADRESSE

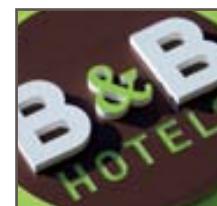
## RENSEIGNEMENTS

Gîte rural - M. DAVID Michel	La Touche Allard 35520 MELESSE	02 99 66 96 21
Gîte rural Mme MACE Emilienne	Le Verger 35520 MELESSE	02 99 66 51 42
Gîte communal GITE DE FRANCE	2 place Poulain 35250 SAINT GERMAIN SUR ILLE	02 99 78 47 57
Gîte Etape Centre Equestre du MAC	Baraton 35630 SAINT GONDРАN	02 99 45 40 60
Gîte de FRANCE M. et Mme BIARD	La Maison Blanche 35250 SAINT MEDARD SUR ILLE	02 99 55 23 51
Gîte de FRANCE	La Tremblaire 35250 SAINT MEDARD SUR ILLE	02 99 78 47 57
Chambres d'hôtes M. BOUCHET-MERY	Château La Villayère 35630 VIGNOC	02 99 69 80 69
Gîte rural Mme CHAPELAIN	Le Mesnil 35630 VIGNOC	02 99 69 81 75
Gîte rural Mme MISERIAUX	La Blanchais 35630 VIGNOC	02 99 69 85 00



## MAISON FAMILIALE RURALE

MAISON FAMILIALE RURALE	La Châtière 35630 HEDE	02 99 45 46 12 - Fax. 02 99 45 45 58
MAISON FAMILIALE RURALE	Les Rabinardières 35760 SAINT GREGOIRE	02 23 25 08 08 - Fax. 02 23 25 08 09
MAISON FAMILIALE RURALE	Rue d'Antrain 35250 SAINT AUBIN D'AUBIGNE	02 99 55 20 81 - Fax. 02 99 55 65 82



## HOTELS SITUÉS À SAINT GREGOIRE (à 5 min. de LA MEZIERE)

HOTEL BRIT HOTEL	6 avenue Saint Vincent 35760 ST GREGOIRE	02 99 68 76 76 - Fax. 02 99 68 83 01
HOTEL B & B	3 rue Le Gué Mary 35769 ST GREGOIRE	08 92 78 80 87 - Fax. 02 99 23 47 00
HOTEL BRITANIA	Bd de la Robiquette 35760 SAINT GREGOIRE	02 99 54 03 03 - Fax. 02 99 54 03 80
HOTEL OCEANIA	Centre Affaires Alphasis 35760 SAINT GREGOIRE	02 99 23 78 78
HOTEL LA ROBIQUETTE	Route de Saint Malo 35760 SAINT GREGOIRE	02 99 59 12 68 - Fax. 02 99 54 91 02



## HOTELS SITUÉS À MONTGERMONT (à 5 min. de LA MEZIERE)

HOTEL FORMULE 1	Ecoparc - Rue Newton 35760 MONTGERMONT	08 91 70 53 64
-----------------	--	----------------



## HOTEL SITUÉ À LA MÉZIERE (au Cap Malo)

HOTEL ESCALE OCEANIA	Av Phare Gd Jardin Cap Malo 35520 LA MÉZIERE	02 99 13 36 15
----------------------	--	----------------

Voici quelques propositions que nous pouvons vous faire sans compter les hôtels CAMPANILE, IBIS.... situés à RENNES (à 10 km de LA MEZIERE)



“  
Nous vous remercions  
vivement. ”

## Au profit de la recherche sur la Spondylarthrite ankylosante



Consortium Européen pour  
les études génétiques  
et immunogénétiques  
de la Spondylarthrite  
Ankylosante et des autres  
Spondylarthropathies.



Association “La petite Reine du Val d’Ille”  
3 rue Louison Bobet 35520 La Mézière

Contact Président : **Nicolas Lebreton**  
Tél. 06 19 32 56 36 - [nicolas-animateur@wanadoo.fr](mailto:nicolas-animateur@wanadoo.fr)

Contact responsable technique : **Georges Le Bourhis**  
Tél. 06 86 79 60 20 - [le\\_bourhis.georges@aliceadsl.fr](mailto:le_bourhis.georges@aliceadsl.fr)